

Journée Débouchés 10 mars 2022

Loes Mertens & Audrey Warny, Biowallonie
Caroline Ker & Pauline Leboutte, Febecoop
Mathilde Jacquet. SAW-B





Febecoop

- ▼ Agence conseil en économie sociale
- ▼ Conseil et accompagnement pour les coopératives
- ▼ Caroline Ker & Pauline Leboutte







SAW-B

- ▼ Fédération des entreprises sociales
- **▼** Pôle soutien aux entreprises
- ▼ Mathilde Jacquet







Sonian Wood Coop

- **▼** Forêt de Soigne
- ▼ Relocalisation de la filière bois
- ▼ Stephan Kampelmann







Le modèle coopératif

Journée débouchés organisée par Biowallonie





1. Définition de la coopérative

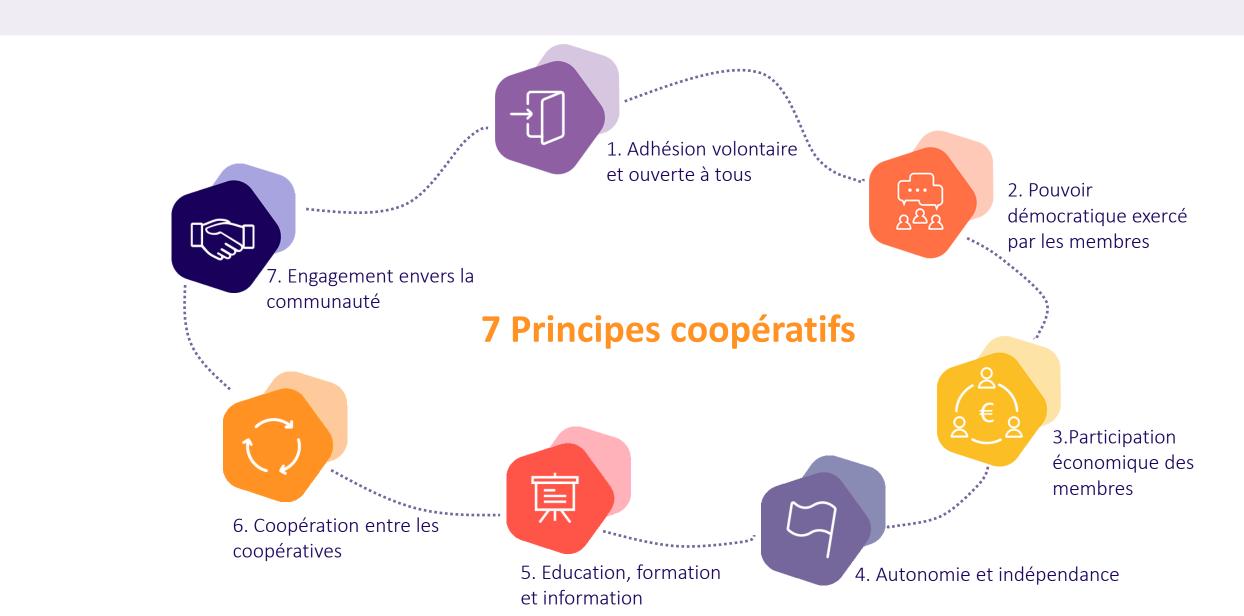


Une coopérative est une association autonome de personnes qui se sont volontairement rassemblées en vue de réaliser leurs aspirations et de satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au travers d'une entreprise gérée de manière démocratique et détenue collectivement

Définition proposée par l'ACI en 1995 (Alliance Coopérative Internationale)

2. Les 7 principes coopératifs







◄ Une entreprise créée pour répondre aux besoins de ses coopérateurs

Créons ensemble l'offre de services dont nous avons besoin Principe 1- Adhésion volontaire et ouverte à tous



Le coopérateur a la double casquette



La motivation principale:

- d'un actionnaire classique = le retour sur investissement
- d'un coopérateur =
 une satisfaction de ses besoins,
 satisfaction en tant que client/usager
 pas en tant qu'investisseur



■ Une entreprise gérée de manière démocratique

Les coopératives pratiquent la démocratie, droit de vote lié à la qualité d'usager-client, pas de pouvoir supplémentaire car on a mis plus d'argent

Dans notre coopérative c'est 1 personne = 1 voix





■ Une entreprise gérée de manière démocratique

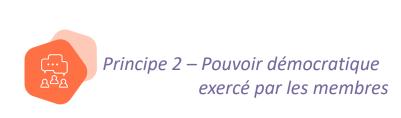
Ecouter et répondre aux besoins des coopérateurs

L'AG donne le pouvoir aux usagers de la coopérative

La coopérative place le coopérateur au cœur de sa stratégie

Chaque coopérateur participe aux grandes orientations de son entreprise

« La coopérative met ses coopérateurs et leurs besoins au cœur du processus de décision »





Les coopératives appartiennent à leurs membres. Les coopérateurs contribuent de manière équitable au capital de leur coopérative





Affectation des marges



Réinvestissement dans la coopérative pour encore mieux répondre aux besoins communs

Participation à des nouveaux projets

Ristourne aux membres

4. Le modèle économique coopératif







BESOINS ECONOMIQUES:

Producteurs de lait : augmenter leurs revenus pour vivre dignement



OPPORTUNITE DE MARCHE

Diversification de l'offre en filière laitière



ENTREPRISE COOPERATIVE

Beurrerie Coopérative



OFFRE DE BIENS et de SERVICE

Transformation et distribution de beurre, fromage...

4. Le modèle économique coopératif



◀ Un modèle économique différent

La Coopérative est une manière de répondre à des besoins économiques qui repose sur la complémentarité et le win-win

Les coopérateurs sont clients et trouvent réponse à leurs besoins



L'entreprise, efficace dans son offre commerciale, est pérenne

MERCI POUR VOTRE ATTENTION





S/M/B

23 novembre 2021

La coopérative





Améliorer son offre de marché

Solidarité et entraide

Multiplier ses débouchés

Augmenter sa visibilité

Enrichir sa gouvernance

Viabiliser son modèle



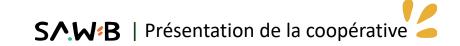




Améliorer son offre de marché

- Se concerter sur la production
- Fixer des prix justes pour le producteur et entre producteurs
- Toucher une clientèle plus grande par une offre complémentaire et plus large
- S'organiser en filière locale pour reprendre la maîtrise du marché et offrir plus de transparence aux consommateurs
- ⇒ Accès à un potentiel de marché plus grand et avec croissance possible







Augmenter sa visibilité

- Profiter des canaux de communication des autres coopérateurs partenaires
- Simplifier sa communication sous un label/marque unique
- Multiplier les discours sur le prix juste et son argumentation
- Animer ensemble un réseau de citoyens 'ambassadeurs' et 'éduquer' ensemble les publics de mangeurs







Solidarité et entraide

- Profiter d'un réseau de citoyens sympathisants et soutenants
- S'entraider sur le champ ou dans les activités
- Rejoindre un réseau d'entreprises coopératives et en économie sociale
- Partager des outils ou des savoir-faire



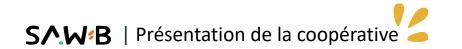




Enrichir sa gouvernance

- Tenir compte de la pluralité des avis des parties prenantes concernées et éclairées
- Processus au min. d'information, décisions enrichies par la consultation, la concertation ou la co-décision
- Engagement financier = engagement des coopérateurs pour l'objet de la coopérative
- Mobiliser sa communauté de coopérateurs







Multiplier ses débouchés

- Echanger des productions au prix juste
- Mutualiser des outils de commercialisation
- Déléguer la gestion de la logistique à un outil commun
- Déléguer la gestion administrative à une gestion commune
- Créer des outils communs ou partagés de transformation
- ⇒ Gain de temps pour son métier de producteur et le développement de ses canaux de vente directe







Viabiliser son modèle

- Partage d'un lieu et du foncier
- Force d'investissement augmentée
- Gestion des risques réduites par la constitution de fonds de solidarité
- Réduction de frais fixes partagées et coûts de gestion partagée
- Répartition du risque par la multitude d'activités
- Innover ensemble







Collaborer en coopérative - Comment?





